

baiser. Les frères qui sont avec nous vous saluent. Vous devez savoir que de nouveaux évêques sont établis en chaque endroit à la place de ceux qui sont morts. A Niehe, Théodose succédant à Théopempte; à Térinithis, Arsinthius; dans la ville de Gères, Pirozus; chez les Achéens, Muséus, à la place d'Appollo; chez les Athriviens, Athanase, à la place d'Isidore; à Cléopatre, Offellus; dans la ville de Laton, Apelle, à la place de Timothée. Adressez-leur vos lettres ecclésiastiques, et recevez les leurs, selon l'usage.

## LETTRE C.

AUGUSTIN A JÉRÔME.

Il déclare n'avoir pas écrit de livre contre toi, à moins que quel'un n'ait appelé livre une lettre assez étendue.

A son bien-aimé seigneur et très-honoré frère en Jésus-Christ, à son cher compagnon de sacerdoce, Jérôme, salut en notre Seigneur, Augustin.

1. J'ai appris que ma lettre était parvenue en vos mains; et, si je n'ai pas encore mérité d'avoir une réponse, je n'en accuse pas votre affection. Evidemment quelque obstacle a dû se présenter. Je reconnais donc que je n'ai qu'à prier le Seigneur de vous fournir une occasion favorable pour m'envoyer ce que vous aurez

écrit. La faculté d'écrire, vous l'avez toujours à votre disposition.

2. Il m'est revenu autre chose que je n'osais pas croire; mais je n'hésite pas à vous en parler. Voici brièvement ce que c'est. Je ne sais quels frères auraient suggéré, m'a-t-on dit, à votre charité que j'avais écrit un livre contre vous, et que je l'avais envoyé même à Rome. Sachez que c'est faux; j'atteste notre Dieu que je n'ai rien fait de semblable. Si dans quelques-uns de mes écrits je me trouve par hasard avoir exprimé certaines idées différentes des vôtres, cela n'était nullement dirigé contre vous; j'ai simplement écrit ce que je regardais comme vrai; et je pense que vous devez en avoir connaissance, ou, si vous ne pouvez pas le savoir, m'en croire sur parole. En exprimant mon opinion, j'étais parfaitement disposé, dans le cas où quelque chose pourrait vous choquer, à recevoir fraternellement tout ce que vous diriez en sens contraire, prêt à me réjouir, soit de votre correction, soit de vos encouragements; je voulais même vous le demander comme une grâce.

2. Oh s'il m'était donné, sinon d'avoir une habitation commune, au moins d'être votre voisin, pour jouir fréquemment d'un doux et religieux colloque! Mais, puisque cela ne m'est pas accordé, je vous demande de faire que notre union dans

defunctis Episcopis in locis singulorum constitutos: in urbe Nicheum, pro Theopempto, Theodosium; in Terenuthide Arsanthium; in oppido Geras, pro Eudemone Pirozum; in Achasis, pro Apolline Musæum; in Athrivi pro Isidoro Athanasium; in Cleopatriæ, Offellum; in oppido Laton, pro Timotheo, Apellin. His ergo scribite, et ab eis, juxta morem, Ecclesiasticas suscipite litteras.

## EPISTOLA C.

AUGUSTINI AD HIERONYMUM.

Negat se in Hieronymum librum scripsisse, in hoc falsus quod aliquis proximum epistolam librum appellasset.

Domino carissimo, et desideratissimo, et honorando in Christo fratri, et compresbytero Hieronymo, Augustinus in Domino salutem.

1. « Audiri pervenisse in manus tuas litteras meas; sed quod adhuc rescripta non merui, nequaquam impetaverim dilectioni tue. Aliquid procul dubio impeditur mihi. Unde agnosco Dominum a me potius deprecandum, ut tue voluntati det facultatem mittendi

quod rescriperis. Nam rescribendi jam dedit, quia cum videris facillime poteris.

2. « Eïam hoc quod ad me sanè perlatum est, utrum quidem crederem dubitavi; sed hinc quoque tibi aliquid utrum scriberem, dubitare non debui. Hoc autem brevi suggestum esse caritati tue a nescio quibus fratribus, mihi dictum est, quod librum adversus te scripserim Romanique miserim. Hoc falsum esse non veris: Denique nostrum testor hoc me non fecisse; sed si forte aliqua in aliquibus scriptis meis reperitur, in quibus aliter aliquid quam tu sentisse reperitur, non contra te dictum, sed quod mihi videbatur, a me scriptum esse puto te debere cognoscere; aut, si cognosci non potest, credere. Et sane hoc dixerim, ut ego non tantum paratissimus sim, si quid te in meis scriptis moverit, fraterne accipere quid contra sentias, aut de correctione mea, aut de ipsa tua benevolentia gavisurus; verum etiam hoc a te postulem et flagitem.

3. « O si licuisset, et si non cohabitante, saltem vicino te in Domino perfrui ad crebrum et dulcè colloquium! Sed quia id non est datum, peto ut hoc ipsum quod in Domino quam possimus simul sumus, con-

le Seigneur, telle qu'elle peut exister, se conserve, s'accroisse et se perfectionne; ne dédaignez pas de répondre à mes lettres, assez rares déjà. Offrez mes humbles saluts au saint frère Paulinien, ainsi qu'à tous les autres frères qui sont avec vous et se glorifient de vous dans le Seigneur. Ne nous oubliez pas, et que le Seigneur vous exauce dans tous vos pieux désirs, bien-aimé maître, cher et vénéré frère dans le Christ.

## LETTRE CI.

JÉRÔME A AUGUSTIN.

Avant reçu la lettre d'Augustin où se trouve la question concernant le mensonge officieux, mais doutant encore qu'elle soit de lui, il déclare qu'il ne répondra pas avant d'en connaître l'auteur. Il fait mention de Rufin sous un pseudonyme.

Au seigneur vraiment saint, au bienheureux évêque Augustin, salut en Jésus-Christ, Jérôme.

1. Au moment même du départ de notre pieux fils et sincère ami, le sous-diacre Astérius, m'est parvenue la lettre par laquelle votre béatitude me donne satisfaction, en déclarant qu'elle n'a pas été envoyée à Rome de livre contre ma petitesse. Je n'avais pas non plus appris directement ce fait; seulement les exemplaires d'une lettre qu'on supposait m'être adressée, sont arrivés jusqu'ici par notre frère le diacre Sysinnius; et là vous m'engagez à chanter la palinodie sur un certain

chapitre de l'Apôtre, à prendre pour modèle le poète Stésichore, qui ne savait s'il devait accuser ou louer Hélène, et qu'on dit avoir recouvré par ses louanges les yeux qu'il avait perdus par ses diatribes. Je vous avouerai en toute simplicité que je n'ai pas cru devoir m'en rapporter aux exemplaires de cette lettre, bien qu'il me semblât y reconnaître votre style et votre argumentation. J'aurais pu vous blesser et m'exposer à vos justes reproches, pour ne m'être pas assuré que la lettre était de vous avant d'y répondre. Une autre cause de retard, c'est la longue maladie de notre sainte et vénérable Paule. Longtemps assidu à son lit de souffrance nous avons presque oublié cette lettre qui portait votre nom ou que vous aviez réellement écrite; c'est l'application de ce verset: « La musique dans le deuil, narration importune. » *Eclii.* xxii, 6. Si la lettre est de vous, dites-le d'une manière plus claire, envoyez une plus sûre copie; et nous discuterons sans aucune aigreur le texte des Ecritures; ou je rétracterai mon erreur, ou je montrerai qu'on m'a repris sans cause.

2. Loin de moi d'oser attaquer quoi que ce soit dans les écrits de votre béatitude. C'est bien assez de surveiller les miens, et je n'ai pas à critiquer ceux des autres. Votre sagesse sait parfaitement d'ailleurs que chacun s'attache à son opinion, et que c'est une puérile jactance d'atta-

servaristudeas, et augeri ac perdis; et rescripta quamvis rara non sperner. Saluta obsequio meo sanctum fratrem Paulinianum, et omnes fratres qui tecum ac de te in Domino gloriantur. Memor nostri exaudiaris a Domino in omni sancto desiderio tuo, domine carissime, et desideratissime, et honorande in Christo frater. »

## EPISTOLA CI.

HIERONYMI AD AUGUSTINUM.

Acceptis Augustini epistolis que continent questionem de mendacioso officio, dubitans etiamnum an ejus sit, negat se responderum, nisi sit certius de auctore. Meminit et de Rufini ficto nomine.

Domino verè Sancto, ac beatissimo Papæ Augustino, Hieronymus in Domino salutem.

1. In ipso professionis articulo sancti filii nostri Asterii Hypodiaceni, necessarij mei, beatitudinis tue litteræ ad me pervenerunt, quibus satisfecis te contra perlatam meam librum Romanum non misisse. Hoc nec ego factum audiveram, sed epistolæ ejusdem quasi ad me scriptæ per fratrem nostrum Sysinnium Diaconum

huc exemplaria pervenerunt: in qua hortaris me ut *πληρωθῶν* super quodam Apostoli capitulo canam, et imiter Stesichorum inter vituperationem et laudes Helenæ fluctuantem, ut qui detrachendo oculos periderat, laudando receperit. Ego simpliciter fateor dignationi tue, licet stylus et *επιχειρηματιὰ* tua mihi viderentur, tamen non temere exemplaribus litterarum credendum putavi; ne forte me respondeante, læsus juste expulseres quod probare ante debuissim tuum esse sermonem, et sic rescribere. Accessit ad moram sancta et venerabilis Paule longa infirmitas. Dum enim languenti nullo tempore assideremus (al. *assidemus*), pene epistola tue, vel ejus qui sub tuo nomine scripsit, oblii sumus, memores illius versiculi: « Musica in locis importuna, narratio. » *Eclii.* xxii, 6. Harpsi tuæ est epistola, aperte scribe, vel mitte exemplaria veriora; ut absque ullo rancore stomachi in Scripturarum disputatione versetur; et vel nostrum emendemus errorem, vel alium frustra reprehendamus deocamus.

2. Absit autem a me ut quidquam de libris tue beatitudinis attingere cudeam. Sufficit enim mihi probare mea, et aliena non carpere. Ceterum optime

quer les hommes illustres, comme la jeunesse en avait autrefois l'habitude, dans le but de se faire soi-même un nom. Je ne suis pas assez dénué de sens pour me croire atteint parce que vous donniez des interprétations qui diffèrent des miennes; car vous ne vous offensez pas non plus si mon sentiment diffère du vôtre. L'amitié n'est pas altérée lorsque, n'apercevant pas notre besace, comme dit Perse, nous examinons celle d'autrui. Encore devez-vous toujours aimer celui qui vous aime, et jeune homme ne pas provoquer un vieillard dans la carrière des Ecritures. Nous aussi, nous avons eu notre temps, nous avons couru de toutes nos forces : maintenant, pendant que vous courez à votre tour et que vous franchissez de grands espaces, nous avons le droit de rester en repos. Avec toute la déférence et l'honneur qui vous sont dus, je vous demande de ne pas vous donner seul le tort d'un souvenir poétique; rappelez-vous Entelle et Darès, ainsi que cet adage populaire : « Le bœuf fatigué fixe mieux son pied sur le sol. » C'est dans la tristesse que j'ai dicté ceci. Que ne m'est-il permis de vous embrasser, et d'échanger avec vous dans un doux entretien le fruit de nos études réciproques.

3. Avec sa témérité accoutumée, Calpurnius, celui qu'on a surnommé le marchand de laines, m'a fait parvenir ses invectives; et j'ai su qu'il

novit prudentia tua unumquemque in suo sensu abundare, et paucis esse factantia, quod olim adolescentuli facere consueverant, accensio illustres viros, suo nominis famam querere. Nec tam stultus sum, ut diversitate explanationum tuarum me lædi putem; quia nec tu læderis, si nos contraria sensimus. Sed illa est vera inter amicos reprehensio, si nostram peram non videntes, aliorum, juxta Persim, manificam consideremus. Superest ut diligas diligentem te, et in Scripturarum campo, juvenis senem non prooves. Nos nostra habuimus tempora, et cœcurimus quantum potuimus: nunc te currense et longa spatia transmeante, nobis debetur otium; simulque (ut cum honore tuo et venia dixerim) ne solus mihi de Poetis aliquid proposuisse videaris; memento Daretis et Entelli (*Virgil. 5. Æneid.*), et vulgaris proverbii: quod hos lassus fortius figat pedem. Tristes hæc dictavimus; utiam mereremur complexus tuos, et collatione mutua vel doceremus aliqua, vel disceremus.

3. Misit mihi, temeritate solita, sua maledicta Calpurnius, cognomento Sanarius, quæ ad Africam quoque studio ejus didici pervenisse. Ad quæ breviter ex

avait pris soin de les expédier en Afrique. Je n'ai fait à cela qu'une réponse brève et partielle; je vous ai moi-même envoyé les exemplaires de ce court travail, prêt à saisir la première occasion favorable pour vous envoyer une œuvre plus étendue. Je me suis gardé là de blesser en rien le sentiment chrétien, et je n'ai fait que confondre le mensonge et la folie d'un esprit non moins inhabile qu'aliéné. Souvenez-vous de moi, saint et vénérable pontife. Voyez combien je vous suis attaché, puisque je n'ai pas voulu répondre à une provocation, ni croire qu'elle était de vous; elle ne serait pas ainsi tombée venant d'un autre. Notre commun frère vous supplie d'agréer ses salutations.

## LETTRE CII.

A AUGUSTIN.

Il lui recommande Præsidius et le prie de saluer Alypius en son nom.

*Au seigneur vraiment saint et bienheureux évêque Augustin, salut en Jésus-Christ, Jérôme.*

1. L'année dernière, je vous ai envoyé par le sous-diacre Astérius, notre frère, une prompte réponse aux salutations que vous avez daigné m'adresser; j'espère qu'elle vous est parvenue. Maintenant encore je vous écris par mon frère, le diacre Præsidius, et d'abord pour me rappeler à votre bon souvenir; puis, pour vous recom-

parte respondi, et libelli ejus vobis misi exemplaris, latius opus, cum opportunum fieret, primo miseris temporibus: in quo illud cari, ne in quocumque existimationem læderem Christianam; sed tantum ut delirantis imperitiquæ mendacium ac veridicum confutarem. Memento mei, sancte et venerabilis Papa. Vide quantum te diligam, ut ne provocatus quidem voluerim respondere, nec credam tuum esse quod ia altero forte reprehenderem. Frater communis suppliciter te salutat.

## EPISTOLA CIII.

AD AUGUSTINUM.

Commendat Augustino Præsidium, et salvere jubet Alypium.

Domino vere Sancto et Beatissimo Papæ Augustino, Hieronymus in Christo salutem.

7. Anno præterito per fratrem nostrum Asterium Hypodiaconum dignationis tuæ epistolam miseram, promptum reddens salutationis officium: quam tibi arbilro reddidit. Nunc quoque per sanctum fratrem meum Præsidium Diaconum, obsecro primum ut

mander le porteur même de ma lettre, vous dire qu'il m'est étroitement uni, et vous conjurer de lui venir en aide avec affection partout où besoin sera. Ce n'est pas que rien lui manque, grâces à Dieu; mais il désire ardemment l'amitié des bons, et regarderait comme le plus grand bien pour lui de se lier avec eux. Le motif qui l'a fait s'embarquer pour l'Occident, vous pourrez l'apprendre de lui-même.

2. Quant à nous, établis dans ce monastère, nous sommes de toutes parts battus par les flots, et nous avons à souffrir les ennuis du pèlerinage. Mais nous nous en reposons sur celui qui a dit : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde. » *Joan. xvi. 3.* Sous sa conduite et par sa bonté nous obtiendrons la victoire sur notre ennemi le diable. Je vous prie de saluer humblement en mon nom notre vénéré frère, l'évêque Alypius. Les saints frères qui servent le Seigneur avec tant d'ardeur dans ce monastère, vous saluent avec empressement. Que notre Seigneur Jésus-Christ vous couvre de sa toute-puissance et ne vous permette jamais de m'oublier, vénérable évêque, seigneur vraiment saint.

## LETTRE CIII.

AUGUSTIN A JÉRÔME.

Il l'exhorte à ne pas traduire de l'hébreu les livres de l'Ancien Testament; il l'engage plutôt à rétablir dans

memineri mei; deinde ut hejulum litterarum habens commendandum, et mihi scias germanissimum et in quibuscumque necessitas postulerit, foreas atque sustentes; non quo aliqua re, Christo tribuente, indignat; sed quo honorum amicitias avidissime expetat, et se in his congerendis maximum putet beneficium consequutum. Cur autem ad Occidentem navigaverit, ipso poteris narrante cognoscere.

2. Nos in monasterio constituti, variis hinc inde fluctibus quatimur, et peregrinationis molestias sustinemus. Sed credimus in eo qui dixit: « Confidite, ego vici mundum. » *Joan. xvi. 3;* quod ipso tribuente et præse, contra hostem diabolum victoriam consequamur. Sanctum et venerabilem fratrem nostrum Papam Alypium, ut meo obsequio salutes obsecro. Sancti fratres qui nobiscum in monasterio Domino servire festinant, oppido te salutant. Incolumen te et memorem mei Christus Dominus noster læstus omnipotens, Domine vere sancte et suscipiente Papa.

## EPISTOLA CIII.

AUGUSTIN AD HIERONYMUM.

Hieronymum dehortatur a libris Testamentis veteris ex

sa vérité primitive la version des Septante, singulièrement altérée et pleine de variantes; il approuve le Nouveau Testament tel qu'il l'a corrigé.

*Au vénérable seigneur, à son cher et saint frère dans le sacerdoce Jérôme, salut en Jésus-Christ, Augustin.*

1. Depuis le jour où j'ai commencé à vous écrire, comme à désirer vous écrits, jamais ne s'est offerte meilleure occasion de vous faire parvenir une lettre que par un fervent serviteur et fidèle ministre de Dieu, notre bien cher fils, le diacre Cyprien. Je suis tellement sûr que ma lettre vous sera remise étant entre ses mains, qu'il n'est rien dont je puisse être plus assuré dans cet ordre de choses. Ni le zèle ne fera défaut à ce cher fils pour solliciter une réponse, ni la grâce pour la mériter, ni la vigilance pour la conserver, ni l'empressement pour la transmettre, ni la fidélité dans l'accomplissement de sa mission. Puisé-je seulement n'être pas tout à fait indigne que Dieu seconde votre cœur et mon désir, qu'il n'y ait pas de volonté venant entraver la volonté fraternelle.

2. Comme je vous avais déjà écrit deux lettres sans en avoir reçu de vous, j'ai voulu vous renvoyer les mêmes, croyant qu'elles ne vous étaient pas parvenues. Si je me trompe, si c'était plutôt les vôtres qui n'ont pu me parvenir, envoyez-les de nouveau telles que vous les avez écrites, en

Hebræo vertendis, quin potius auctor est et Septuaginta versionem mire depravatam ac variantem reddat suæ veritati. Novum Testamentum ab eo castigatum probat.

Domino venerabili, et desiderabili sancto fratri et compresbytero Hieronymo, Augustinus in Domino salutem.

1. Ex quo cæpi ad te scribere ac tua scripta desiderare, nunquam mihi melior occurrit occasio quam ut per Deiservum ac ministrum fidelissimum, mihi quæ carissimum, mea tibi afferretur epistola. [Qualis est filius noster Cyprianus] diaconus. Per hunc certe illi spero litteras tuas, ut certus in hoc rerum genere quidquam sperare non possim. Nam nec studium in petendis rescriptis memorato filio nostro deerit, nec gratia in promerendis, nec diligentia in custodiendis, nec alacritas in perferendis, nec fides in reddendis; tantum si aliquo modo mereat, adjuvet Dominus, et adit cordi tuo et desiderio meo, ut fraternam voluntatem nulla major voluntas impedit.

2. Quia ergo duas jam epistolas misit, nullam autem tuam postea recepi, easdem ipsas rursus mittere volui, credens eas non pervenisse. Quæ et si pervenerunt,

supposant que vous en ayez gardé la copie. Dans le cas contraire, dictez une seconde fois quelque chose à mon adresse, pourvu cependant qu'il ne vous soit pas trop pénible de me faire une réponse que j'attends depuis si longtemps. Les premières lettres que j'avais préparées pour vous étant encore simple prêtre, je devais vous les envoyer par un de nos frères nommé Profuturus, qui plus tard devint notre collègue, et depuis encore a quitté cette vie; il ne put pas alors vous les porter, ayant reçu la charge épiscopale quand il était même sur le point de partir. J'ai désiré encore vous les envoyer aujourd'hui, pour que vous compreniez à quel point le désir d'entrer en rapport avec vous date de loin chez moi, et combien je souffre d'être séparé de vous par de si grandes distances, de ce qu'il n'est pas ainsi permis à mon âme de se mettre directement en communication avec la vôtre, frère bien-aimé, membre distingué de ce corps dont le Seigneur est le chef.

3. Dans cette présente lettre, je puis faire mention de ce que j'ai su dans la suite, que vous aviez traduit le livre de Job sur l'hébreu, quand déjà nous avions une traduction latine de ce même prophète, prise sur le grec, mais où vous avez eu soin de noter par des astérisques ce qui se trouve dans l'hébreu et non dans le grec, par des parenthèses ce qui se trouve dans le

grec et non dans l'hébreu; tout cela est fait avec une telle précision que dans certains passages chaque mot est marqué d'une étoile, pour distinguer absolument les deux textes. Or dans cette seconde traduction faite sur le texte hébreu, on ne distingue plus les mots avec la même sûreté. On se demande à la réflexion, ou bien pourquoi les astérisques sont si bien établis dans la première qu'on reconnaît tout d'abord les plus légères différences existant entre le grec et l'hébreu; ou bien pourquoi le même soin n'a pas été mis à la seconde, et les mêmes signes n'y paraissent plus. J'aurais voulu confirmer mon observation par un exemple; mais pour le moment je n'ai pas l'exemplaire tiré de l'hébreu. Il est vrai que votre esprit est assez subtil pour comprendre ce que j'ai voulu dire non moins que ce que j'ai dit; et vous m'expliquerez certainement la difficulté que m'arrête.

4. Pour moi, j'aurais mieux aimé que vous eussiez simplement traduit du grec les Ecritures canoniques, celles qui reposent sur l'autorité des Septante. Il serait à regretter que, votre traduction passant en usage dans un grand nombre d'Eglises, celles du rite latin fussent de la sorte en désaccord avec celles du rite grec; et d'autant plus que tout contradictoire peut facilement être convaincu par la citation du texte grec, cette langue étant extrêmement connue. Quand il

ac fortasse tunc potius ad me minime pervenire potuerunt, ac ipsa scripta que jam missi iterum mitto, si forte reservata sunt. Sin minus, rursus dicta quod legam, dum tamen his respondere ne (al. non) graveris, quod jam diu est ut expecto. Primum etiam quas ad te adhuc Presbyter literas preparaveram mittendas, per quemdam fratrem nostrum Profuturum, qui postea nobis collega factus, jam ex hac vita migravit, nec eas tunc ipse perferre potuit, quia continuo dum profectus disponit, Episcopatus sarcina detentus, ac deinde in brevi defunctus est, etiam nunc mittere volui, ut scias in tua colloquia quam olim inardescam, et quam vim patiar quod a me tam longe absunt sensus corporis tui, per quos adire possit ad animum tuum animus meus, mi frater dulcissime, et in Domini membris honorande.

3. In hac autem epistola hoc addo, quod postea didicimus, ex Hebræo Job a te interpretatum, cum jam quendam haberemus interpretationem tuam ejusdem Prophetæ ex Græco eloquio versam in Latinum; ubi tamen asteriscis notasti, quæ in Hebræo sunt et in Græco desunt, Hebræis autem quæ in Græco inveniuntur et in Hebræo non sunt; tam mirabilis dili-

gentia et quibusdam in locis ad singula verba singulas stellas videamus, significantes eadem verba esse in Hebræo, in Græco autem non esse. Porro in hac posteriore interpretatione, quæ versæ est ex Hebræo, non eadem verborum fides occurrat. Nec parum turbat cogitantem, vel cur in illa prima tanta diligentia figantur asterisci, ut minimas etiam particulas orationis indicent desse codicibus Græcis, quæ sunt in Hebræis; vel cur in hac altera, quæ ex Hebræis est, negligentius hoc curatum sit, ut non eadem particule locis suis invenirentur. Aliquid inde exempli gratia volui ponere; sed mihi ad horam codex defuit qui ex Hebræo est. Veruntamen, quia prævolas ingenio, non solum quid dixerim, verum etiam quid dicere voluerim, satis, ut opinor, intelligis, et causa redditis, quod movet edisseras. »

4. « Ego sane te mallem Græcæ potius canonice nobis interpretari Scripturas, quæ Septuaginta Interpretum auctoritate perhibentur. Perdum enim erit, si tua interpretatio per multas Ecclesias frequentius copenter leclitari, quod a Græcis Ecclesiis Latine Ecclesiæ dissonabunt, maxime quia facile contradictor con-

sagit, au contraire, d'une traduction faite sur l'hébreu, chacun peut éprouver une pénible surprise et soupçonner le faux dans l'inconnu; ce ne sera qu'à grand'peine, ou même jamais, qu'on pourra consulter le texte primitif pour résoudre une objection. Y parviendrait-on d'ailleurs, qu'on ne se résignerait pas volontiers à voir condamner tant d'autorités grecques et latines. Ajoutez à cela que les Hébreux consultés peuvent répondre autre chose, et vous serez alors le seul homme nécessaire pour lutter contre leur opinion; puis, qui jugera le débat, c'est ici que la difficulté redouble.

5. Un évêque, notre frère, ayant établi qu'on lirait votre version dans son église, un passage se présente, dans le prophète Jonas, iv, 6, qui différait essentiellement de celui qui était gravé dans l'intelligence et la mémoire de tous, et qu'on redisait depuis tant de siècles; il se fit alors un tel tumulte parmi les auditeurs, les Grecs étant là surtout pour envenimer la question et glisser l'accusation de fausseté, que l'évêque fut obligé, se trouvant dans une cité romaine, d'en appeler au témoignage des Juifs. Soit ignorance, soit malice, ces derniers répondirent que le texte hébreu portait le même sens que tenaient les Grecs et les Latins. Que dirai-je de plus? notre homme se vit forcé de corriger le passage comme si c'était une erreur, ne voulant pas, après une

crise aussi dangereuse, être abandonné par son peuple. Il nous semble aussi que vous avez pu vous-même vous tromper sur certains points. Voyez donc ce qu'il en est dans des lettres où les corrections ne peuvent pas se faire au moyen de langues usitées.

6. Nous rendons par conséquent à Dieu de vives actions de grâces du travail que vous avez accompli en traduisant l'Évangile du grec en latin; car nous n'avons rencontré là presque rien qui nous ait choqué, quand nous avons conféré les deux versions. Nous en concluons que, si quelqu'un s'avisait de ramener une vieille erreur, il serait facile de l'éclairer ou de le réfuter en mettant les deux textes ensemble sous ses yeux. Alors même que par extraordinaire on soulèverait une difficulté réelle, qui serait assez exigeant pour ne point passer là-dessus dans une œuvre aussi considérable, et qu'on ne peut pas récompenser par un simple tribut d'éloges? Vous devriez nous exposer votre opinion sur les nombreuses différences qui se remarquent entre les exemplaires hébreux et la version grecque qu'on appelle des Septante. Ce n'est pas une légère autorité que celle d'une version devenue si célèbre, et dont les apôtres se sont servis, comme on le voit par de nombreux exemples, et comme vous l'avez vous-même attesté; je m'en souviens. Vous rendez un grand service à l'E-

vincitur Græco prolato libro, id est linguæ notissimæ. Quisquis autem in eo quod ex Hebræo translatum est, aliquid insolite remotus fuerit et falsi crimen intenderit; aut vix aut nunquam ad Hebræa testimonia perveniretur, quibus defendatur objectum. Quod si etiam perventum fuerit, tot Latine et Græcæ auctoritates damnari quis ferat? Huc accedit, quia etiam consulti Hebræi possunt aliud respondere; ut tu solus necessarius videris, qui etiam ipsos possis convincere; sed tamen quo iudice, mirum si poteris invenire. »

5. « Nam quidem frater noster Episcopus, cum leclitari instituisset in Ecclesia cui præest interpretationem tuam, movit quiddam longe aliter ab te positum apud Jonam Prophetam, iv, 6, quam erat omnium sensibus memorieque inveteratum et tot statum successibus deoanatum. Factus est tantus tumultus in plebe, maxime Græcis argumentibus et inflammantibus calumniam falsitatis, ut cogere Episcopum (ea quippe civitas erat) Judæorum testimonium flagitare. Utrum autem illi imperitia an malitia, hoc esse in Hebræis codicibus responderunt quod et Græci

Latini habebant. Quid plura? coactus est homo velut mendositate corrigere, volens, post magnam periculum, non remanere sine plebe. Unde etiam nobis videtur aliquando te quoque in nonnullis falli potuisse. Et vide hoc quale sit, in eis litteris que non possunt collatis natarum linguarum testimoniis emendari.

6. Proinde non parvas Deo gratias agimus de opere tuo quod Evangelium ex Græco interpretatus es; quia pene in omnibus nulla offensio est, cum Scripturam Græcam contulerimus. Unde, si quisquam veteri falsitati contentiosus fuerit, prolatis collatisque codicibus, vel doceatur facilitate, vel refellitur. Et si quedam rarissima merito movent, quis tam durus est qui labori tam utili non facile ignoscet, cui vicem laudis referre non sufficit? Quid tibi autem videtur cur in nullis aliter se habeat Hebræorum codicum auctoritas, aliter Græcorum, quæ dicitur Septuaginta, vellem dignaveris aperire. Neque enim parvum pondus habet illa que sic meruit diffamari, et que usos Apostolos, non solum res ipsæ indicat, sed etiam te attestatum esse memini. Ac per hoc plurimum profueris, si cum Scripturam Græcam quam Septuaginta operati sunt, Latine veri-

glise en traduisant exactement en latin la version grecque que nous devons aux Septante; car la version latine varie tellement dans les divers exemplaires que cela ne peut pas être toléré; on la soupçonne tellement d'être en désaccord avec le grec qu'on hésite à la prendre pour base d'une affirmation ou d'une preuve. J'avais supposé que cette lettre serait très-courte; mais je ne sais comment il m'est devenu si doux de la prolonger: c'est comme si je m'entretenais avec vous. Je vous en conjure par le Seigneur, prenez la peine de répondre à chaque chose; autant qu'il est en votre pouvoir, faites en sorte que je vous aie présent.

## LETTRE CIV.

A AUGUSTIN.

Il réclame contre une lettre d'Augustin répandue dans l'Italie, et dans laquelle est relevé un passage que Jérôme aurait mal exposé dans l'épître aux Galates.

*Au seigneur vraiment saint, au bienheureux évêque Augustin, salut en Jésus-Christ, Jérôme.*

1. Vous m'adressez de fréquentes lettres, et vous me sommez de répondre à celle dont un exemplaire me fut transmis par le diacre Sysinnius, mais sans votre signature. Vous m'avez appris par le frère Profuturus d'abord, et puis par un autre, que vous me l'aviez envoyée; mais

tali reddideris: quæ in diversis codicibus ita varia est ut tolerari vix possit; et ita suspecta ne in Græco aliud inveniat ut inde aliquid profertur aut probari dubitetur. Brevem putabam futuram hanc epistolam; sed nescio quomodo ita mihi dulce factum est in ea progredi ac si tecum loquerer. Sed obsecro te per Dominum ne te pigeat ad omnia respondere, et præstare mihi, quantum poteris, presentiam tuam.

## EPISTOLA CIV.

AD AUGUSTINUM.

Expostulat de Augustini Epistola per Italiam sparsa, quæ taxabatur locus non recte a se expositus in Epistola ad Galatas.

Domino vere Sancto et Beatissimo Papæ Augustino, Hieronymus in Domino salutem.

1. Crebras ad me epistolas dirigit, et sæpe compellas ut respondeam cuidam Epistolæ tuæ, cujus ad me, ut ante jam scripsi, per fratrem Sysinnium Diaconum exemplaria pervenerunt absque subscriptione tua; et quam primum per fratrem Profuturum, secundo per quendam alium te misisse significas; et interim

le premier fut empêché de se mettre en route, ayant alors reçu l'évêque, et bientôt après étant mort. Quant à celui dont vous laissez le nom, il aurait redouté les périls de la mer et renoncé à l'intention de naviguer. Les choses étant ainsi, je ne puis assez m'étonner que cette même lettre soit entre les mains de tant de personnes à Rome et dans l'Italie, à ce qu'on m'apprend, et que je sois le seul à ne l'avoir pas reçue, étant le seul à qui elle était écrite. Ajoutez en particulier que le même frère Sysinnius déclare qu'elle n'est pas restée en Afrique avec vos autres traités, ni dans votre demeure; il déclare l'avoir trouvée, il y a cinq ans environ, dans une île de l'Adriatique.

2. *Que tout soupçon doit disparaître dans l'amitié.* — L'amitié véritable n'admet aucun soupçon; il faut parler avec un ami comme avec un autre soi-même. Plusieurs de mes familiers, vases du Christ, que je compte en grand nombre dans Jérusalem et les saints Lieux, me suggéraient que vous n'aviez pas écrit cela dans une intention droite, et que vous cherchiez les louanges, les murmures approbateurs, la gloriole populaire, en vous élevant à mes dépens; par là, beaucoup sauraient que vous me provoquiez, et que j'étais saisi de crainte; que vous écriviez en vrai docteur, et que je gardais le silence comme un ignorant; qu'il s'était enfin rencontré quel-

Profuturum retractum de itinere et Episcopum constitutum, veloci morte substractum; illum cujus nomen retices maris timuisse discrimina, et navigationis munitæ consilium. Quæ cum ita sint, satis mirari nequeo quomodo ipsa epistola et Rome et in Italia haberi à plerisque dicatur, et ad me solum non pervenerit cui soli missa est; præsertim cum idem frater Sysinnius inter cæteros Tractatus tuos dixerit eam se non in Africa, non apud te, sed in insula Adria, ante hoc ferme quinquennium reperisse.

2. « De amicitia omnia tollenda suspicio. » — De amicitia omnis tollenda suspicio est, et sic cum amico quasi cum altero se, esto loquendum. Nonnulli familiares mei et vasa Christi, quorum Jerosolymis et in sanctis Locis permagna copia est, suggererant non simpliciter animo a te factum, sed laudem atque ramuscules et gloriolam populi requirento, ut de nobis cresceret; ut multi cognoscerent te provocare, me timere; te scribere ut doctum, me tacere ut imperitum; et tandem reperisse qui generaliter meam attentionem admodum imponeret. Ego autem, ut simpliciter fateri dignationi tue, primum idcirco respondere nolui quia tuam li-

qu'un capable d'imposer une mesure et même un terme à ma loquacité. Pour moi, je vous déclare dans toute la simplicité de mon âme que je n'ai pas d'abord voulu répondre parce que je ne croyais pas absolument que la lettre fût de vous, que vous eussiez en main, selon l'adage vulgaire, un glaive enduit de miel. Je voulais ensuite éviter de paraître répondre avec trop de vivacité à un évêque de ma communion, et de relever certains points dans la lettre de celui qui me relevait moi-même, alors surtout que je croyais y voir certaines traces d'hérésie.

3. Je ne voulais pas enfin que vous pussiez vous plaindre avec justice et que vous fussiez en droit de me dire: Eh quoi, ma lettre était tombée sous vos yeux, vous aviez découvert dans la suscription les signes d'une main connue; et vous avez été si prompt à blesser un ami, à faire retomber sur moi la malice d'un autre? Ainsi donc, comme je vous l'ai déjà dit, ou bien envoyez cette même lettre signée de votre main, ou bien cessez de provoquer un vieillard qui se tient caché dans sa cellule. Si tant vous voulez exercer ou montrer votre science, cherchez des hommes jeunes, diserts, distingués, comme on dit qu'il y en a tant à Rome, des jouteurs qui aient la force et le courage d'entrer en lutte avec vous, et qui, dans la discussion des divines Ecritures, puissent marcher de pair avec un

évêque. Quant à moi, soldat jadis, aujourd'hui vétéran, je ne dois plus que louer vos victoires et celles des autres; avec un corps épuisé, il ne faut pas songer à descendre dans l'arène. Si toutefois vous me pressez trop souvent de vous répondre, je pourrais bien me souvenir du passage où l'histoire nous montre Annibal venant briser les élan de la jeunesse contre la patience du vieux Fabius. « L'âge emporte tout, et l'esprit même; je me rappelle qu'étant enfant j'ai plus d'une fois passé les journées entières à chanter mes vers. Ils sont maintenant tombés de ma mémoire; la voix elle-même a désormais abandonné Méris. » *Virgil. Eglog. ix.* Mais je prendrai plutôt mon exemple dans les Livres saints: Berzellaï de Galaad renvoie les bienfaits de David et tous les plaisirs à son jeune fils, nous montrant ainsi que la vieillesse ne doit plus courir après ces choses, ni même les accepter quand elles lui sont offertes. *II Reg. xix.*

4. Quand vous m'assurez que vous n'avez pas écrit de livre contre moi, et qu'à plus forte raison vous n'en avez pas envoyé à Rome; que, s'il se trouve dans vos écrits des choses qui s'éloignent de mon sentiment, vous n'avez pas eu l'intention de me blesser, ayant simplement exprimé ce qui vous paraissait juste; je vous prie de m'écouter avec patience. Vous n'avez donc

liter exultantem, Q. Maximus patientia sua fregerit.

Omnia fest estas, animum quoque; sæpe ego longos Cantando procerum mensuri me condere soles.

Nunc oblitus mihi totæ carminis; vox quæque Meris Jam legit ipse.

Vas. *Eglog. ix.*

Et ut magis de Scripturis sanctis loquar, Berzellaï ille Galaadites, regis David beneficia, omnesque delicias juveni delegans filio, *II Reg. xix.* ostendit senectutem hæc nec appetere debere, nec oblatâ suscipere.

4. Quod autem juras te adversum me librum nec scripsisse neque Romam misisse, quem non scripsisti; sed si forte aliqua in tuis scriptis reperiantur que a meo sensu discrepent, non me a te læsum, sed a te scriptum quod tibi rectum videbatur; quæso ut me patienter audias. Non scripsisti librum, et quomodo mihi reprehensum a te meæ per alios scripta delata sunt? Cur habet Italia quod tu non scripsisti? Quæ ratione poscis ut rescribam ad ea que scripsisse te denegas? Non tam hebes sum ut, si diversa senseris, me a te læsum putem. Sed si mea cominus dicta reprehendas, et rationem scriptorum expetas, et que scripserim emendare compellas, et ad *πάλαιον* pro-

rien écrit; et comment alors les écrits des autres sont-ils venus m'apprendre ici ce que vous aviez à me reprocher? comment l'Italie possédait-elle ce que vous n'avez pas écrit? comment enfin me demandez-vous de répondre à des choses que vous déclarez n'avoir pas écrites? Je ne suis pas assez dénué de sens pour me croire blessé par vous à raison d'une différence d'opinion. Mais, si vous attaquez directement ce que j'ai pu dire, si vous me demandez raison de mes écrits, en m'enjoignant de les corriger et de chanter la palinodie, sans prendre la peine de me convaincre, voilà qui porte atteinte à l'amitié; c'est une blessure faite aux relations intimes. Pour que nous n'ayons pas l'air de nous livrer à des combats puerils, et d'alimenter les contentions de nos partisans ou de nos détracteurs réciproques, je vous écris ceci; car je désire vous aimer d'une manière pure et chrétienne, sans rien garder sur mon cœur qui ne soit assis sur mes lèvres. Il ne convient pas, en effet, qu'après avoir travaillé depuis ma jeunesse jusqu'à cet âge, vivant avec des modèles de sainteté dans l'étroite enceinte d'un monastère, j'ose écrire contre un évêque de ma communion, contre un évêque que j'ai aimé avant même de le connaître, qui le premier demanda de se lier avec moi, que je vis avec bonheur s'élever après moi dans la science des divines Écritures. Par conséquent, reniez ce livre, si réellement il n'est pas de vous, et ne me pressez pas de répondre à ce que vous n'avez pas écrit; ou bien, s'il est

voce, et oculus mihi reddas, in hoc læditur amicitia, in hoc necessitudinis jura violantur. Ne videamur certe pueriliter, et factoribus invicem vel detractoribus nostris tribuere materiam contemendi, hæc scribo, quia te pure et Christiane diligere cupio, nec quidquam in mea mente relinere quod distet a labiis. Non enim convenit ut, ad adolescentiam usque ad hanc etatem in monasterio cum sanctis Fratribus labore desudans, aliquid contra Episcopum communionis meæ scribere audeam, et eum Episcopum quem ante cepi amare quam nose, qui me prior ad amicitias provocavit, quem post me orientem in scripturarum divinarum (al. abest *divinarum*) eruditione letatus sum. Igitur, aut num negato librum, si forte non tuis est, et desine flagitare rescriptum ad ea que non scripsisti; aut, si tuis est, ingenue confitere, ut, si in defensionem mei aliqua scripsero, in te culpa sit qui provocasti, non in me qui respondere compulsum sum.

de vous, avouez-le sans ambages. S'il m'arrive alors d'écrire pour me justifier, la faute en retombera sur vous qui m'aurez provoqué, et non sur moi qui me serai vu dans la nécessité de me défendre.

5. Vous ajoutez de plus que vous êtes prêt, si quelque chose m'a choqué dans vos écrits, à tenir fraternellement compte de mes observations, heureux, dites-vous, de ma bienveillance. Vous allez plus loin, vous me priez d'agir de même. Encore ici je vous dis ce que je pense : vous provoquez un vieillard, vous aiguillonnez un homme qui veut se faire, vous avez l'air de vouloir faire étalage de doctrine. On ne peut pas attribuer à mon âge un sentiment de malveillance envers quelqu'un à qui je dois de la faveur. Si les esprits pervers trouvent dans les Évangiles et les Prophètes des points sur lesquels ils s'efforcent de récriminer, vous étonnerez-vous si dans vos livres, dans ceux en particulier qui ont pour objet d'exposer les Écritures, où se rencontrent tant d'obscurités, il y a des choses qui paraissent s'écarter de la ligne droite? Ce que je dis ne signifie pas que vos œuvres, dans ma pensée déjà, renferment des passages répréhensibles; car je n'ai pas encore pu m'appliquer à les lire, et les exemplaires n'en sont pas nombreux chez nous, si j'en excepte vos Soliloques et certains Commentaires des Psaumes. A vouloir les discuter, je vous montrerais que ces livres sont en désaccord, je ne dis pas avec moi qui ne suis rien, mais avec les anciennes versions grecques.

5. Ad dis præterea te paratum esse, ut si quid me in tuis scriptis moverit et corrigere veliero, fratere accipias, et non solum mea in te benevolentia gavium, sed et hoc ipsum faciam deprecari. Rursum dico quod sentio, provocas senem, tacentem stimulas, videris iactare doctrinam. Non est etiam otiosus meo putari malevolus erga eum cui magis favorem debeo. Et si in Evangelium ac Prophetis perversi homines inveniunt quod vitantur reprehendere, miraris si in tuis libris, et maxime in Scripturarum expositione, que vel obscurissime sunt, quedam a recta linea discrepare videantur? Et hoc dico, non quod in operibus tuis quedam reprehendenda jam censeam, neque enim lectioni eorum unquam operam dedici, nec lorum exemplariorum apud nos copia est, præter Soliloquiorum tuorum libros et quosdam Commentarios in Psalmis; quos si vellem discutere, non dicam a me, qui nihil sum, sed a veterum Græcorum docteri in-

Adieu, mon bien cher ami, mon fils par l'âge, mon père par la dignité. Laissez-moi vous prier en terminant de faire en sorte que je sois le premier désormais à lire ce que vous m'aurez écrit.

## LETTRE CV.

A SUNNIA ET FRETELA.

Après avoir offert ses congratulations à ces deux personnages qui, quoique de race gétique, s'étaient fait un nom dans la science des divines Écritures, il répond aux questions qu'il lui avaient adressées concernant les psaumes, résout toutes leurs difficultés, et leur montre quelle est celle des diverses leçons grecques et latines qu'il faut préférer aux autres et qui se rapprochent le plus de la source hébraïque.

A mes bien-aimés frères Sunnia et Fretela, ainsi qu'aux autres qui sercent le Seigneur avec vous, Jérôme.

1. La parole apostolique et prophétique s'est vraiment accomplie en vous : « Leur voix s'est élançée par toute la terre, et leurs discours ont atteint les extrémités de l'univers. » *Psalm. xviii, 5; Rom. x, 18.* Qui le croirait? la langue barbare des Gètes remonte à la vérité de l'hébreu; et, pendant que les Grecs dorment ou se disputent, la

terpretationibus discrepare. Vale, mi amice carissime, etate filii, dignitate parens; et hoc a me rogatus obse-  
rva, ut quiddam mihi scripseris, ad me primum facias pervenire.

## EPISTOLA CV.

AD SUNNIAM ET FRETELAM (a).

Postquam gratulatus est Sunnie ac Fretela, viris, et Getarum licet genere, studiis Divinarum Scripturarum præclaris, respondet ad sibi propositas ex Psalmis questiones, eorumque difficultates omnes diluit, ostendens quænam sit inter variantes lectiones Græcæ atque Latinas, cæteris preferenda, quæque propius ad Hebræicam fontem accedat.

Dilectissimis fratribus SUNNIA et FRETELA, et cæteris qui vobiscum Domino serviunt, HIRONYMUS.

1. Vere in vobis Apostolicus et Propheticus sermo completus est : « In omnem terram exiit sonus eorum; et in fines orbis terra verba eorum. » *Ps. xviii, 5; Rom. x, 18.* Quis hoc crederet, ut barbara Getarum

(a) Hanc Martiæna Epistolam longe majorem quam cæteras diligentia atque opera, cum pridem soarim edidisset in Hieronymi Prologo, et suscepta a se nova editionis specimen præleret, in duabus oppositis columnis recodit, ut ex una veterum editionum falsitas, ex alia ab se composita, et ipse legitur, veritas uno intuitu appareret. Et plures quidem apud Erastum et Victorium maxime in Hebræicis verbis errores irreperant; quos ille passim emendavit, ut etiam posterea alibi nihil possitatis, esset tamen ex illi Hieronymi sanctorum multum se debere fateatur; illud tamen institutum ad crescendam magis nominibus aviditiam, cum legitis tedio et chararum dispendio nemo nunquam probarit. Nos Romanæ de more subnectimus, et quatuor præterea Mss. codicibus,isque antiquissimis atque optime notis, Veronensi uno, et tribus Venetiis, nempa Vatisano 15. altero Regio Secorum 256, et Palatino 39, ut sumus, per quos quantum ultra professoribus, lectoris erit judicium. (Ed. Migne.)

Germanie scrutent les enseignements de l'Esprit saint. « Je reconnais en vérité que Dieu ne fait acception de personne; mais dans toute nation celui qui craint Dieu et met la justice en pratique, est agréable à ses yeux. » *Act. x, 34, 35.* Des mains longtemps durcies au contact du fer, des doigts uniquement habiles à lancer des flèches, savent maintenant se plier à manier le stylet et la plume. Des poitrines qui ne respiraient que les combats débordent aujourd'hui de mansuetude chrétienne. Aujourd'hui nous voyons réalisé l'oracle du prophète : « Ils briseront leurs épées pour en faire des charrues, leurs lances seront changées en faux; une nation ne prendra plus le glaive contre une autre, et l'art de la guerre ne sera plus enseigné. » *Isa. ii, 4.* Voici ce que nous lisons encore : « On mènera le loup paître avec l'agneau; à côté du chevreau reposera le lièvre; le veau, le lion et le taureau paîtront ensemble; un petit enfant les mènera. Le bœuf et l'ours, ainsi que leurs petits, le lion et le bœuf mangeront à la même crèche. » *Ibid. 7* et seq. Et ce n'est pas la douceur qui deviendra de la férocité, c'est la férocité qui se changera en douceur.

lingua Hebræicam quæreret Veritatem; et dormitanti-  
bus, imo contendentibus Græcis, ipsa Germanica Spiritus Sancti eloquia scrutaretur? « In veritate cognovi quod non est personarum acceptor Deus; sed in omnibus qui timet Deum et operatur iustitiam, completus est illi. *Act. x, 34 35.* Dudum callosa tenendo capulum manus, et digiti tractandis sagittis aptiores, ad stylum calumpnie mollescent; et bellicosæ pectora venturum in mansuetudinem Christianam. Nunc, et Issæi vaticinium cernimus opere completum : « Concident gladios suos in aratra, et lanceas suas in falces; et non sumet gens contra gentem gladium, et non discent ultra pugnare. » *Isa. ii, 4.* Rursum in eodem : « Pascebit lupus cum agno; et pardus requiescet cum hædo; et vitulus et leo et taurus pascentur simul; et puer parvulus duceat eos; et hos et ursus in commune pascentur, parvulique eorum erunt pariter; et leo et bos comedent paleas. » *Ibid. vii, 8* et seq.; non ut simplicitas in feritate transeat, sed ut feritas discat simplicitatem.